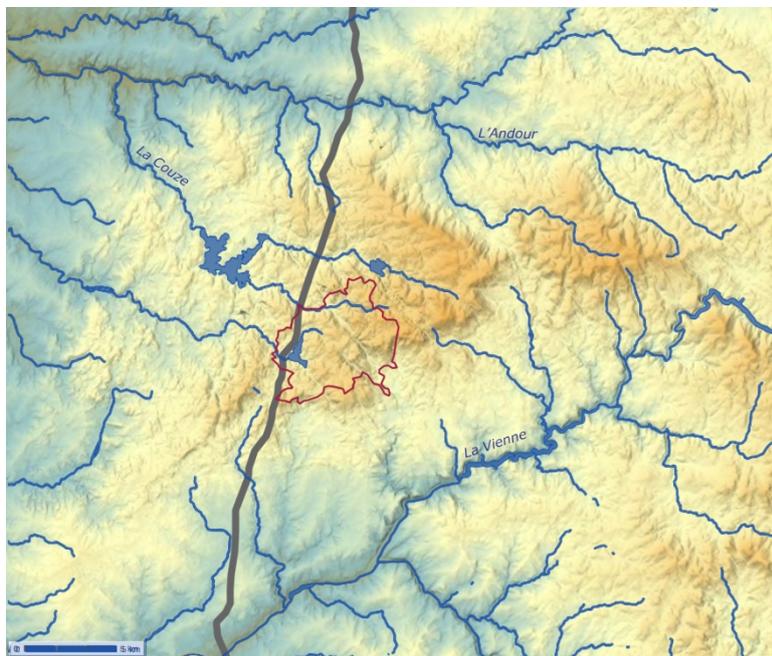


2.4. LE PAYSAGE

2.4.1. LE SOCLE : DECOMPOSITION DES ELEMENTS CONSTITUTIFS

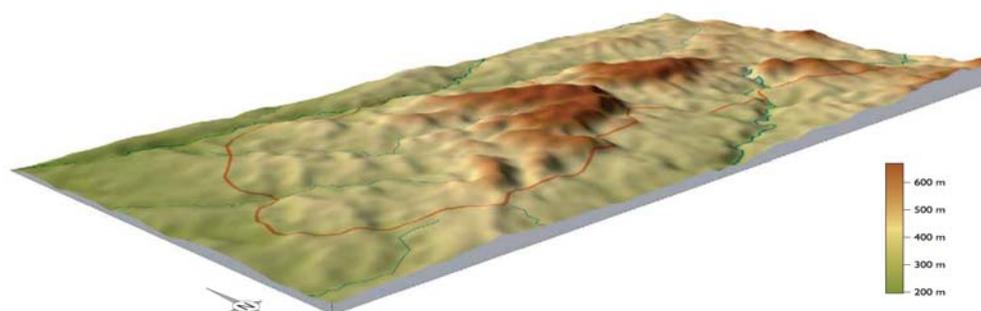
Le relief à l'échelle des Monts d'Ambazac



Carte topographique à grande échelle et représentation des Monts d'Ambazac.
Source : Région Limousin

La commune de Saint-Sylvestre appartient à l'ensemble géographique des Monts d'Ambazac qui culminent à 701 mètres au Puy de Sauvagnac, sur la commune de Saint-Léger-la-Montagne.

Ce massif montagneux domine les vallées aux alentours (la Vienne, la Couze, l'Andour...) formant depuis celles-ci un horizon bleuté et arrondi, et de près, un relief marqué et détaché du plateau agricole.



Cet ensemble géographique s'inscrit dans la typologie de la montagne limousine granitique, aux caractéristiques communes :

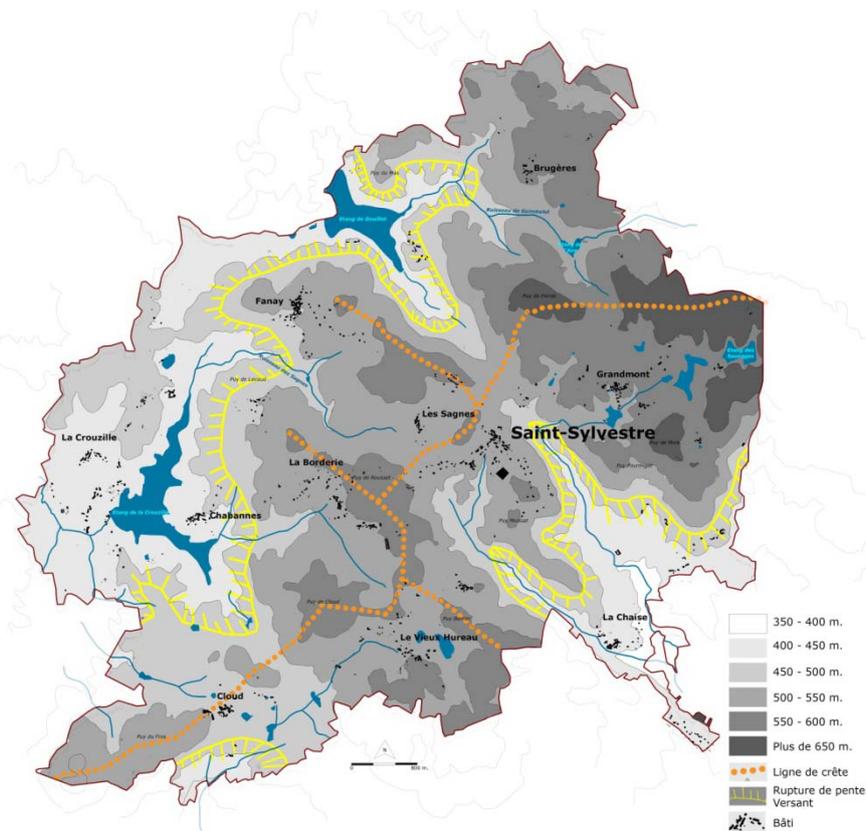
- une succession de puys aux formes arrondies ;
- des dépressions alvéolaires larges et humides accueillant des tourbières ;
- une occupation du sol dominée par la forêt ;
- un bocage rare ;
- des lacs artificiels ;
- des empreintes de mines d'uranium et de carrières à ciel ouvert.

Le relief de la commune de Saint-Sylvestre

Sur la commune, le relief comporte une pente orientée vers l'ouest entaillée au nord, au sud et à l'ouest par trois vallées principales.

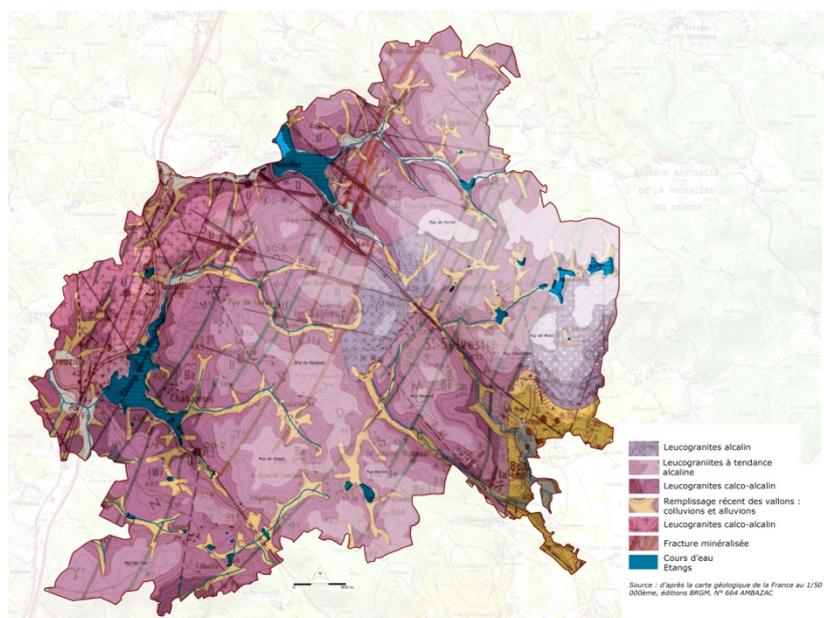
La topographie de Saint-Sylvestre est inmanquablement liée aux cours d'eaux qui alimentent l'étang de Gouillet (nord), les affluents du ruisseau d'Ambazac (sud) et les cours d'eau alimentant l'étang de la Crouzille (ouest). Ils sont pour ainsi dire les sculpteurs naturels du territoire.

Fort d'un dénivelé de plus de 250 mètres, le territoire communal présente des points bas localisés aux abords de la plaine alluviale, en aval de la Chaise, avec des cotes d'environ 380 m NGF, pour des points hauts culminants à 650 m NGF au nord du hameau des Sauvages.



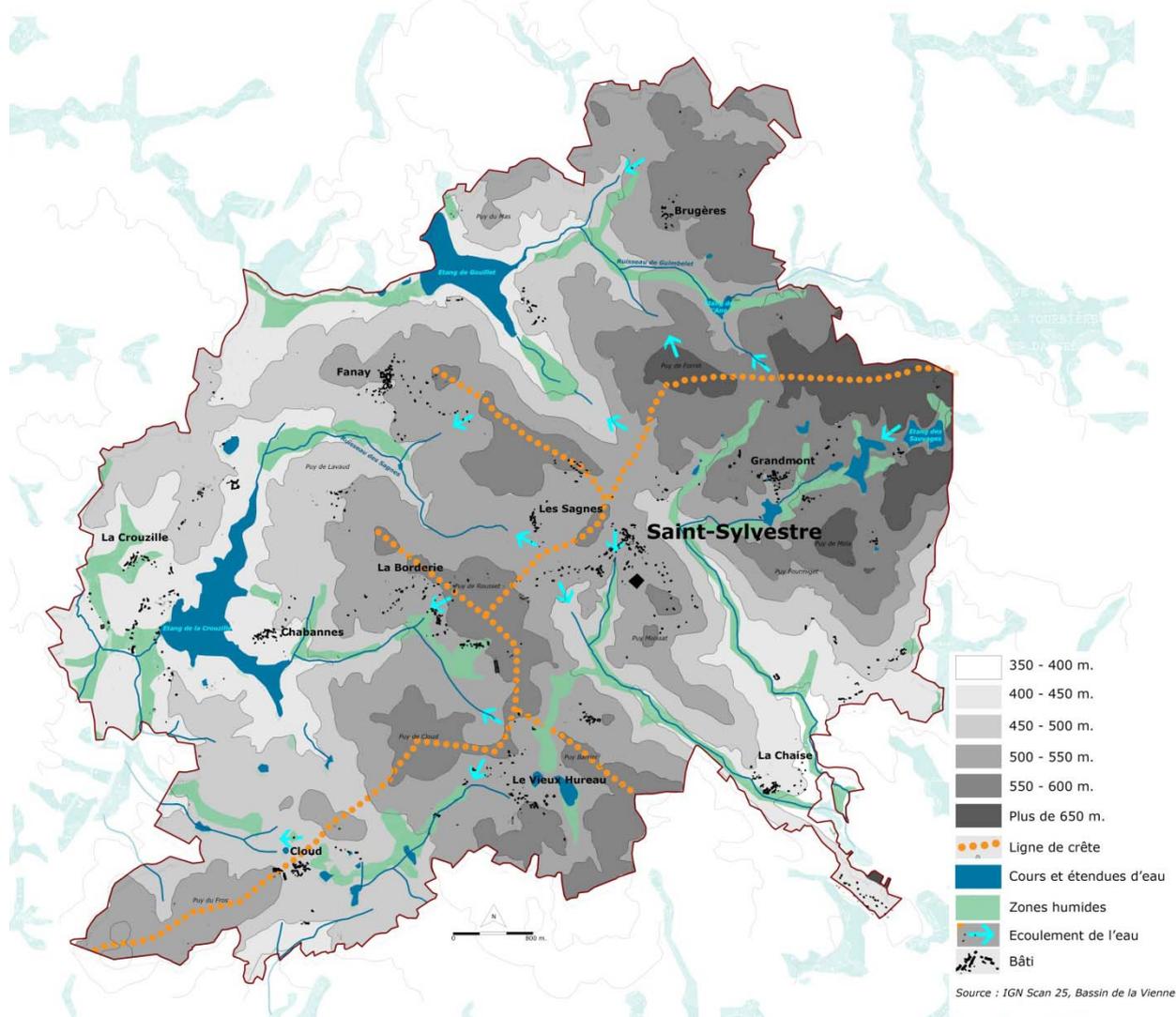
Les talwegs qui acheminent les eaux des puys en fond de vallée, viennent sculpter le paysage. Ce fond de vallée présente cependant peu de relief, contrairement aux précédents secteurs évoqués.

L'est de la commune est quant à lui entaillé de vallées resserrées.



Le relief est en adéquation avec la géologie : roches cristallines essentiellement (granites, gneiss,...) d'une très forte résistance à l'érosion, et sédimentaire sur une faible superficie.

Le réseau hydrographique



Carte du réseau hydrographique de la commune de Saint-Sylvestre

Saint-Sylvestre appartient au bassin versant de la vallée de la Vienne, la topographie de la commune a dessiné un chevelu hydrographique dense et des sous-bassins versants à partir de la ligne de crête, parcourant la commune du sud ouest au nord est. (cf : ligne de crête et axes de ruissellement sur la carte hydrographique).

Le secteur nord-ouest se trouve sur le bassin versant de la Gartempe (ruisseau du Guimbelet, étang de Gouillet, ruisseau du Ritord, ruisseau des Sagnes, étang de la Crouzille, ruisseau de Népoulas).

Le secteur sud-ouest se trouve sur le bassin versant du ruisseau de la Cane qui rejoint, au nord du Palais-sur-Vienne, le ruisseau du Palais, lequel se jette dans la Vienne.

Le secteur sud-est se trouve sur le bassin versant du Parleur et du Beuvreix (ruisseaux de Malessard et du Vieux Hureau). Le Beuvreix est un affluent du Parleur, lequel rejoint le Taurion au sud d'Ambazac ; ce dernier se déverse dans la Vienne à hauteur de Saint-Priest-Taurion.

La structure géologique et pédologique de Saint-Sylvestre a fait naître un grand nombre de zones humides dans les talwegs et fonds de vallées (alvéoles granitiques et fonds tourbeux), notamment en queue des étangs de la Crouzille et du Gouillet.

Le réseau hydrographique est marqué par la présence de ces deux grands étangs (d'une superficie de 39 ha pour la Crouzille et de 29 ha pour le Gouillet) alimentant la ville de Limoges en eau potable. L'horizontalité qu'ils créent, ainsi que l'ouverture paysagère au milieu de la topographie marquée et des bois très présents, font de ces deux étangs des espaces forts du paysage de la commune.



Zone humide en queue de l'étang du Gouillet



Cartes postales anciennes des étangs de la Crouzille et du Gouillet. Source : Delcampe

D'autres étangs, moins étendus, ponctuent le territoire. Ils sont majoritairement présents aux abords des bourgs. La densité du réseau hydrographique a marqué la commune par un certain nombre d'ouvrages hydrauliques, identitaires des Monts d'Ambazac et de la région Limousine.



Éléments du patrimoine liés à l'eau

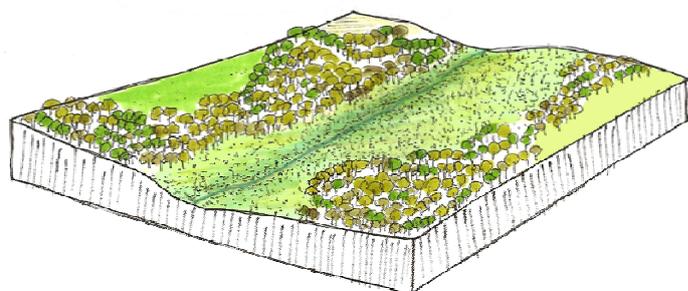


Schéma type d'une dépression humide, les fonds tourbeux sont encerclés par des versants boisés de part et d'autre de la zone.

2.4.2. PERMANENCES ET EVOLUTIONS DU PAYSAGE

Une occupation du sol ancienne en lien avec le socle

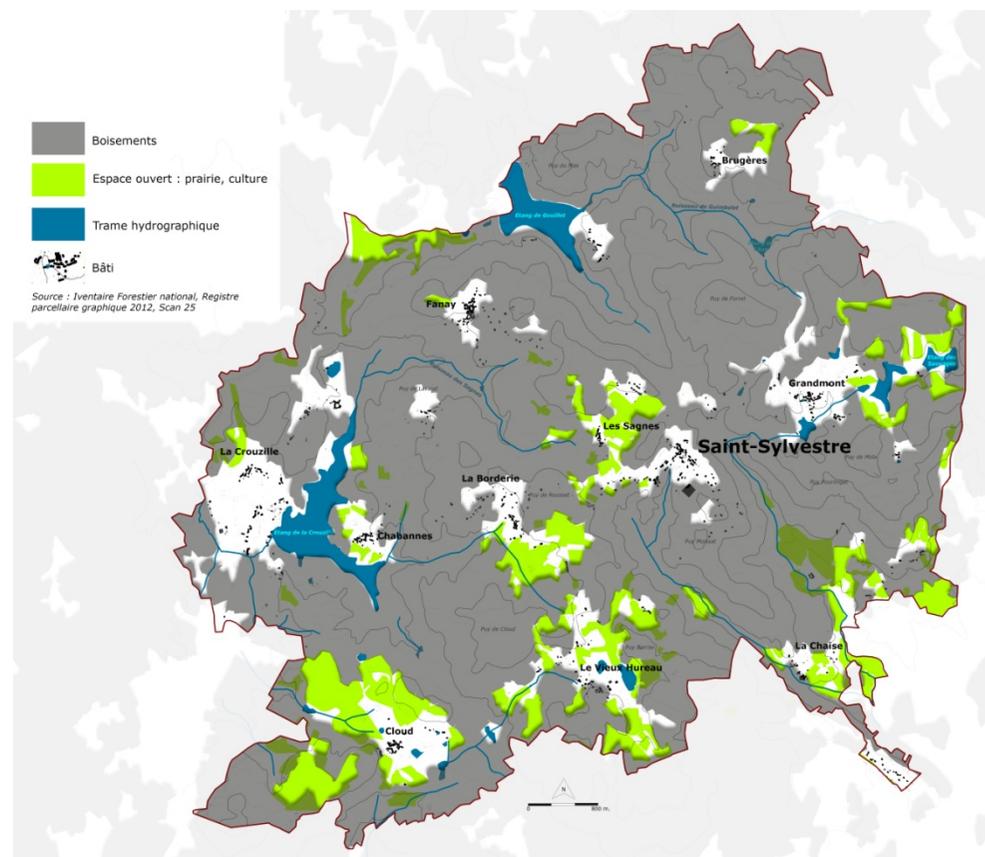
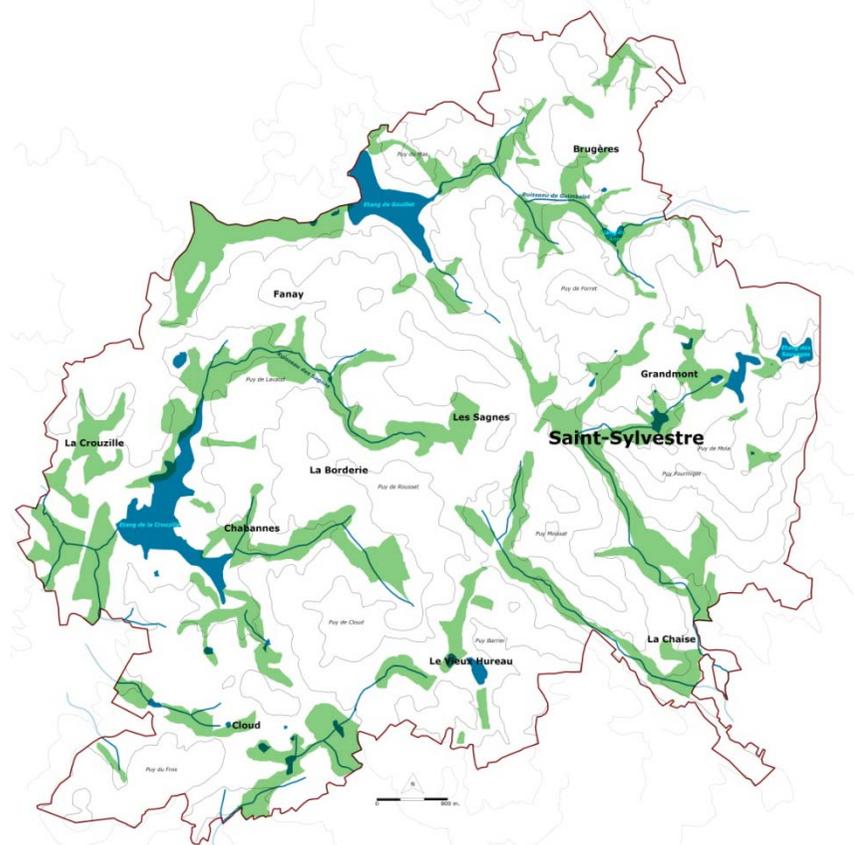
Le paysage d'aujourd'hui est la résultante de plusieurs systèmes, liés tant à la géographie physique (relief, géologie, eau...), qu'à la géographie humaine. Certaines logiques urbaines ou agricoles ont été orientées tant par des contraintes de relief que par la richesse agronomique des sols. En s'implantant sur un lieu, l'Homme lit les potentialités du site et s'adapte à celui-ci. Il en va tant d'un principe d'économie (de techniques de constructions, des terres, des milieux naturels), que d'un principe de résilience.

À contrario, l'Homme est parfois capable de contraindre le milieu à ses besoins : il en façonne souvent la forme et les caractéristiques autant qu'il s'y adapte.



Source : Carte d'Etat-Major (1820-1866)
Institut National de l'Information Géographique et Forestière

Evolutions des prairies

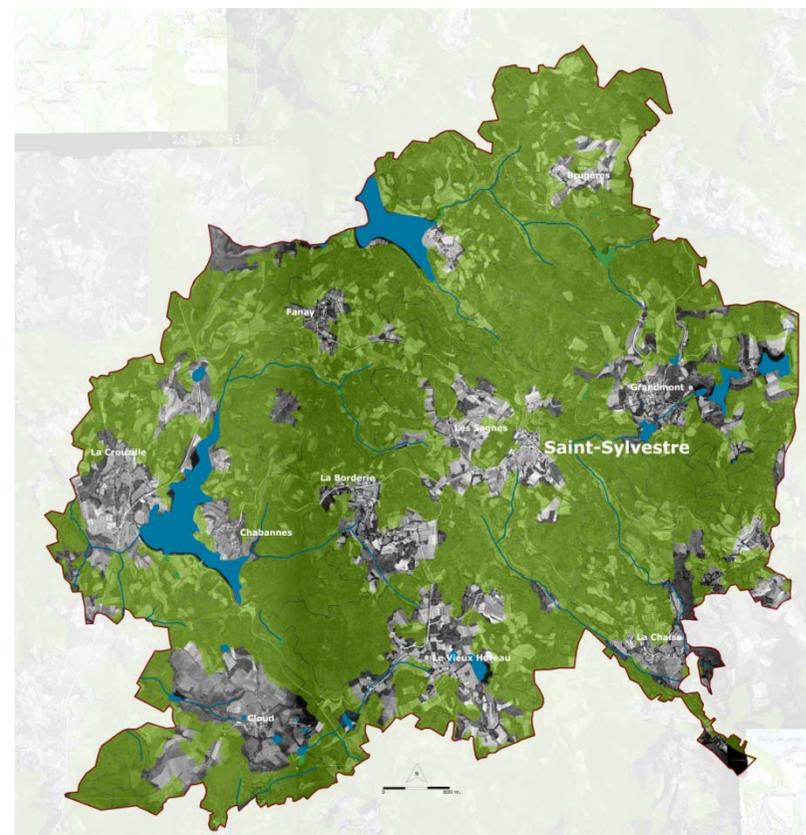
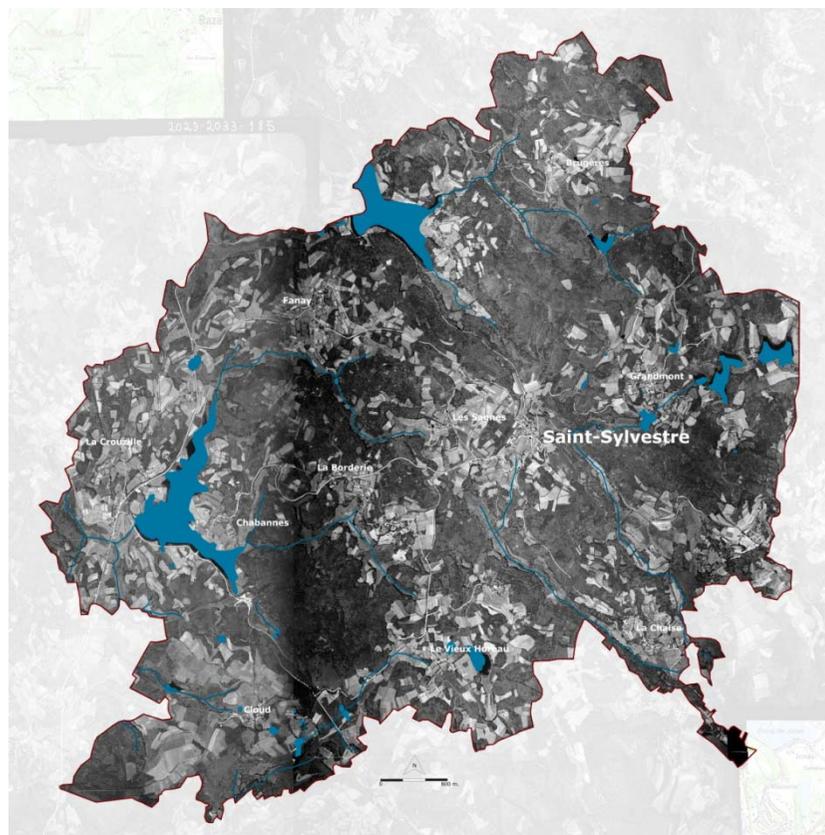


Source : Carte d'Etat-Major (1820-1866), Inventaire Forestier National, Registre Parcellaire Graphique 2012

Les fonds de vallées au XIXème sont occupés par les pâtures. Aujourd'hui enrichés, ils laissent place aux boisements.

La déprise agro-pastorale des fonds de vallée a généré un abandon des pâtures le long des cours d'eau et dans les talwegs humides. Cette fermeture progressive des vallons par enrichissement a généré un cloisonnement des paysages. Les prairies de fonds de vallées ont laissé place à des bois alluviaux.

Evolution des bois



Evolution des bois sur les milieux ouverts, d'après la photo aérienne de 1950 et les bois actuels. Source : IGN et IFN

L'espace forestier et boisé actuel n'a pas les mêmes contours que celui des siècles précédents. En effet, sous l'action multiple de la déprise agricole, de la mécanisation de l'agriculture, de l'exploitation forestière, de l'enrichissement et de la progression de l'urbanisation, les zones boisées ont évolué avec le temps. Ainsi, la superficie de la forêt d'aujourd'hui est beaucoup plus importante que celle de la moitié du XIX^{ème} siècle, comme l'attestent les cartes ci-après. La couverture boisée a quasiment doublé depuis le XIX^e siècle, colonisant les fonds de vallée, les versants et puys.

Ce phénomène est principalement dû aux modifications des pratiques agricoles. La mécanisation et la production intensive ont poussé les exploitants à délaisser les terres moins fertiles et moins accessibles aux engins agricoles, notamment les cultures en pente. L'abandon des pâtures du fond de vallée a permis la progression de la forêt, les troupeaux n'assurant plus leur rôle de défrichement. Enfin, l'exploitation forestière a fortement progressé sur la région limousine, par la plantation industrielle de résineux.



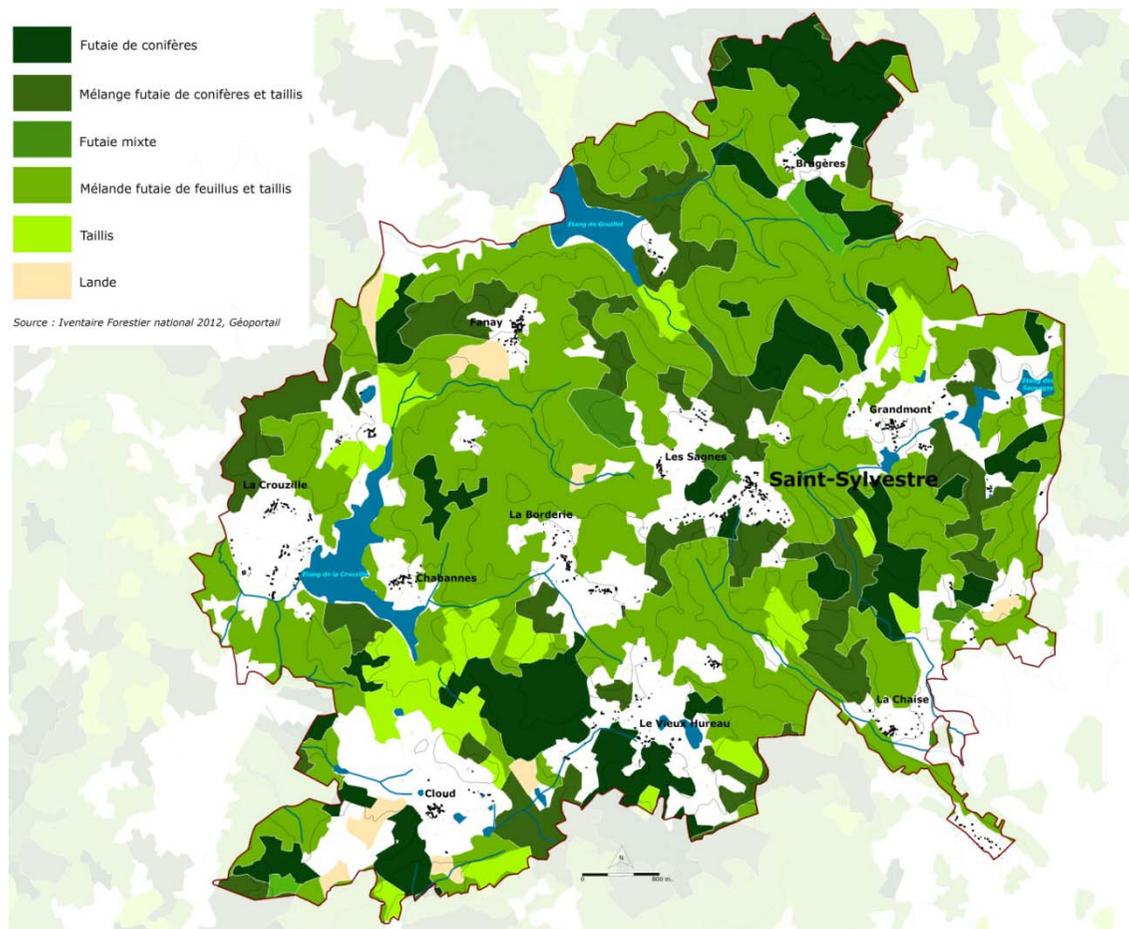
Vue sur le bourg de Saint-Sylvestre et sur Grandmont et l'étang de Malessart,



Ci-dessus, les photos aériennes prises dans les années 1950-1960 dévoilent un paysage ouvert, autour des bourgs. Les espaces forestiers occupent le territoire de façon beaucoup moins importante qu'aujourd'hui. Les éléments du paysage et de la topographie sont plus lisibles.

2.4.3. LE COUVERT VEGETAL

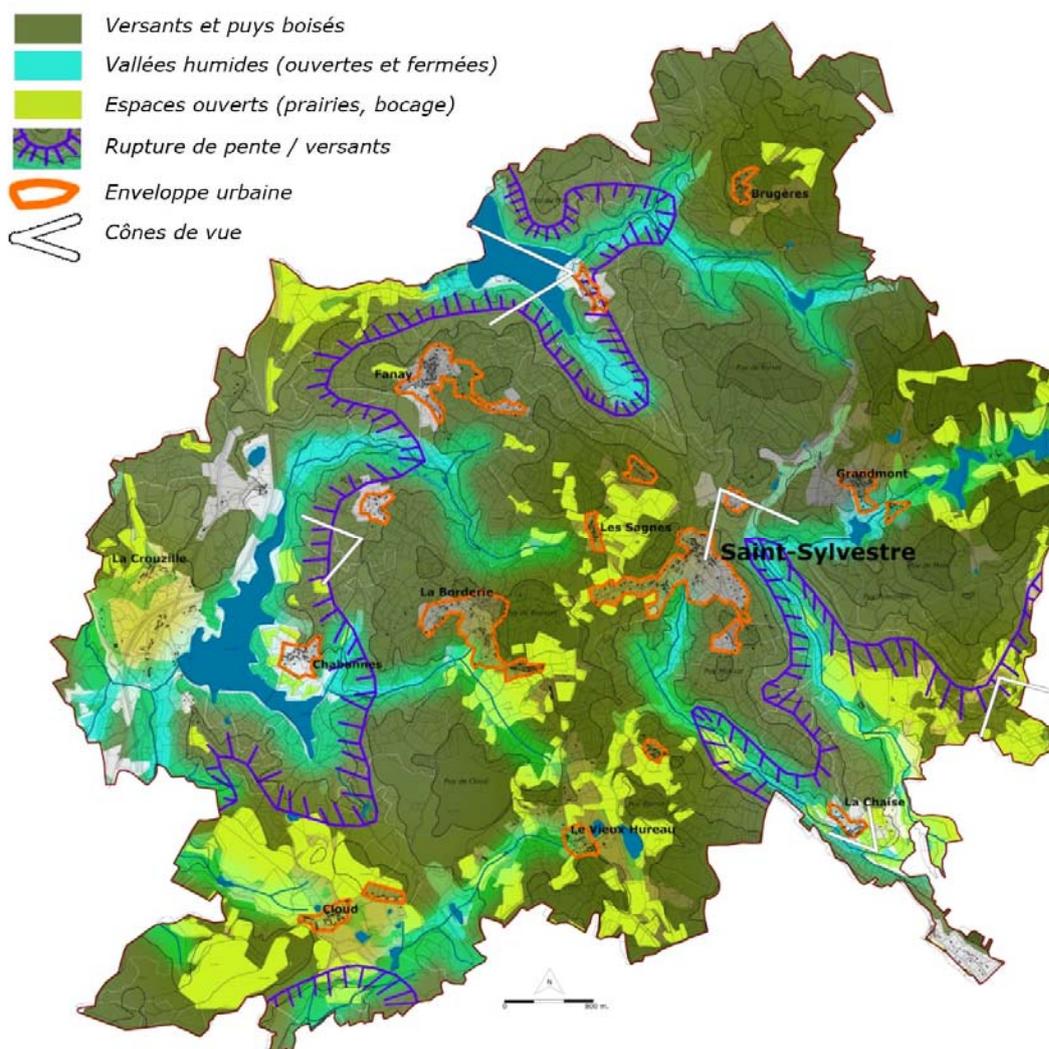
Les boisements



Les conifères dessinent les crêtes, alternance de futaies de feuillus et de plantations de résineux

Le territoire communal est marqué par l'omniprésence des boisements, sur les hauteurs et les versants ainsi que dans les vallées. Les bois sont caractérisés par une dominante de mélange de taillis sous futaie de feuillus. Les futaies de conifères (issues de la sylviculture et caractérisées par le Sapin de Douglas) occupent les versants et points hauts. Ces grands massifs boisés verticaux dessinent des crêtes marquées et identifiables dans le paysage.

2.4.4. LA TYPOLOGIE DES PAYSAGES DE SAINT-SYLVESTRE



Carte des éléments paysagers de la commune de Saint-Sylvestre

Les entités paysagères

Saint-Sylvestre apparaît comme une commune rurale boisée, formée de nombreux hameaux. Le relief très marqué, et souligné au niveau des versants et puys par des massifs boisés, encercle les habitations par la végétation. Les vallées sont des éléments majeurs de la structuration du territoire communal, mais peu visibles par la fermeture de celles-ci par les bois. Seuls les grands étangs ouverts offrent une lecture du paysage.

Le système géographique puys/vallée/versants se lit de manière évidente, caractérisant ainsi trois domaines paysagers.

L'eau reste un élément fort de la charpente paysagère de la commune, tant à travers ses formations végétales (tourbières) que les motifs de ses étangs, lavoirs, ponts. Néanmoins, la fermeture progressive des fonds de vallée par l'enfrichement et le boisement n'aide pas à clarifier cette singularité paysagère.

Conditionnée par la topographie, l'hydrologie, la nature des sols et l'occupation des sols, la commune présente ainsi une richesse d'entités paysagères :

► Les versants et puys boisés

Ils occupent une majeure partie du territoire, ils façonnent aujourd'hui le caractère forestier et montagnoux de la commune. Très présentes sur les hauteurs (puys) et les versants, les plantations de résineux dessinent le paysage lointain de Saint-Sylvestre. La présence des bois jusqu'aux limites des zones urbaines, encerclent ainsi les habitations dans des écrins de végétation

► Les vallées humides

Elles structurent le plateau granitique, elles se distinguent par leur ouverture ou fermeture. Deux types de vallées dessinent le territoire de Saint-Sylvestre. Celles qui sont ouvertes, composées de tourbières, de grandes étendues d'eau, de marais et celles qui sont fermées par les boisements et l'enfrichement.

Ainsi elles ne sont pas toujours perceptibles depuis les points hauts, générant une perte de la lisibilité des paysages. Seules les vallées occupées par de grandes étendues (étang de la Crouzille, étang du Gouillet) sont aujourd'hui relativement ouvertes.

► Les espaces ouverts

Ils sont formés des prairies et cultures et des résidus bocagers. Il n'en reste que très peu sur le territoire communal, dominé par les bois. Dans certains secteurs, ils forment une continuité ouverte par le maillage d'espaces agricoles et bocagers, notamment au sud de la Borderie et du Vieux Hureau et autour du hameau de Cloud. Ces espaces ouverts forment une transition entre l'espace bâti et les bois, ils offrent une respiration dans le paysage et représentent un enjeu majeur de la reconquête des paysages de Saint-Sylvestre.

Les cônes de vue

Les grands points de vue sont peu nombreux à Saint-Sylvestre, la présence des bois sur une majeure partie du territoire génère une lisibilité limitée sur les paysages à grande échelle. Certains points de vue ont néanmoins été repérés comme des espaces d'enjeux à préserver.



Exemples de points de vue remarquables identifiés sur la commune :

- à droite : vue sur le hameau de la Chaise depuis le bas, la prairie ouverte permet la lecture de la frange ;
- à gauche : vue sur les Monts depuis la route entre Lavaud et Chabannes

Les zones de contact entre l'urbain et le grand paysage

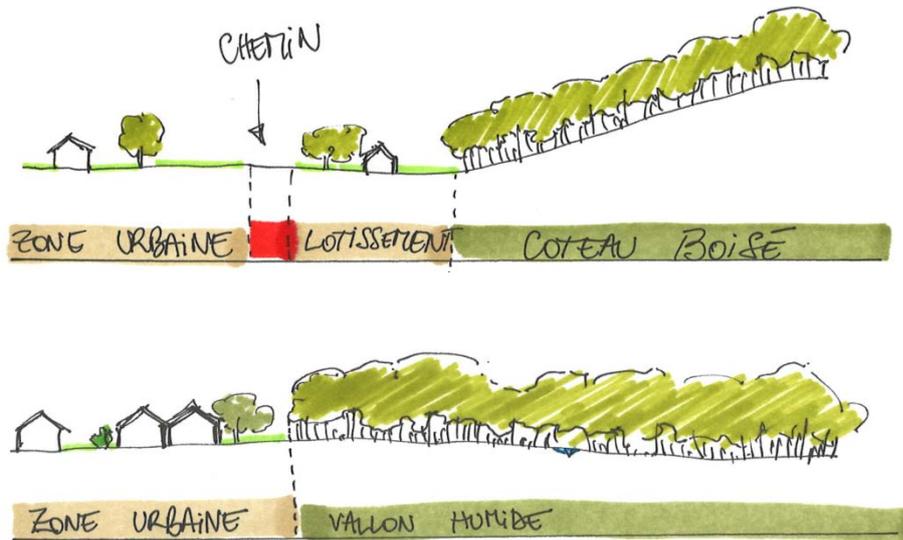
La zone de contact entre l'urbain et le grand paysage (bois, cultures) est appelée frange urbaine. La maîtrise de cette ligne a pour objectifs de :

- préserver les entités agricoles, naturelles et forestières ;
- garantir les continuités et liaisons entre ces entités ;
- participer à la structuration de l'espace urbain en maintenant notamment des « coupures d'urbanisation » et des espaces de respiration ;
- permettre le retour de la nature en ville.

Le traitement de ces « lisières » urbaines joue un rôle de transition et de valorisation réciproque entre l'espace urbain ou à urbaniser et les espaces ouverts.

Cette ligne est formée des fonds des jardins, des prairies, des haies qui forment la lisière entre les bourgs et hameaux et les bois de Saint-Sylvestre.

L'omniprésence des bois sur la commune crée un cadre végétal très fort autour des constructions, créant un paysage parfois fermé et cloisonné. Ces zones tampons dites ouvertes permettent de créer une transition entre les différentes entités (urbain, jardins, prairies, bois).



Exemples de limites entre urbain et boisements en profil

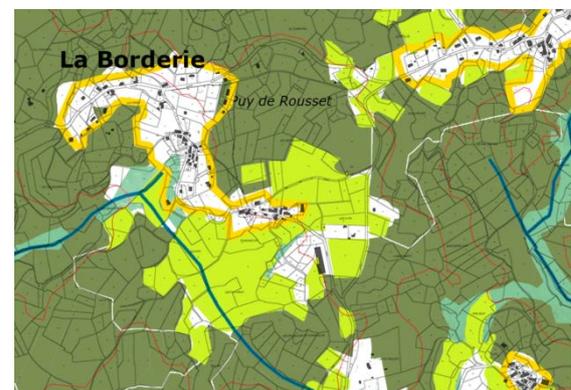
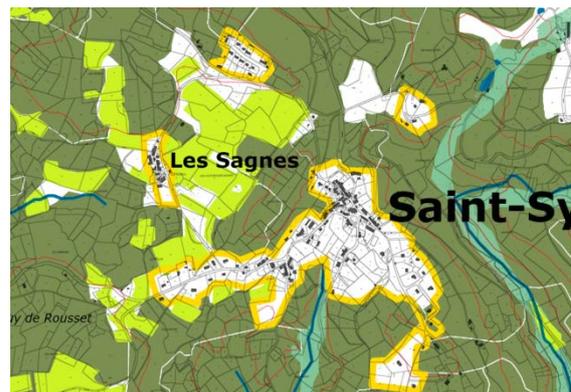
La plupart des hameaux (Fanay, Chabannes, la Borderie...) possèdent des fonds de jardins en limite franche avec le massif boisé, créant une opacité de la limite urbaine. Entre le bourg et les Sagnes et à la Borderie, un maillage de prairies et de cultures permet de créer une respiration et une ouverture du paysage, dessinant les limites urbaines entre différentes entités urbaines (coupures vertes d'urbanisation).

Ces espaces de transition sont à identifier et à qualifier. Ils préservent les limites urbaines de l'extension et définissent le cadre paysager des hameaux.

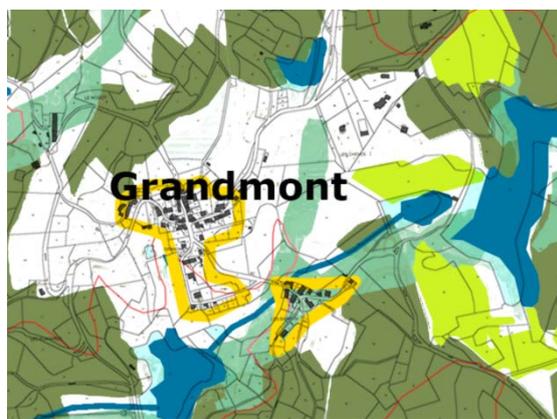
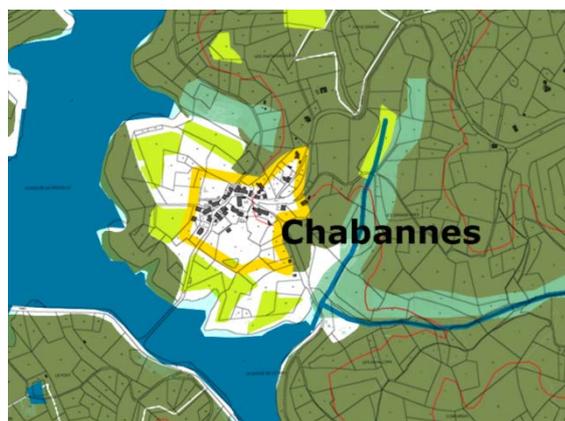
Véritables supports de projets, ils peuvent permettre la création de cheminements piétons, d'espaces publics communaux (vergers comme dans le bourg, par exemple).

L'évolution du paysage a montré la fragilité de ces espaces (disparition des prairies, évolution très forte des bois, extensions urbaines), ils représentent donc des enjeux importants dans le projet communal.

Ci-contre : la limite urbaine avec les bois et prairies sur le bourg, les Sagnes et la Borderie.



Sources : IGN Scan 25, Cadastre, IFN, RPG 2012, zones humides du Bassin de la Vienne



Sources : IGN Scan 25, Cadastre, IFN, RPG 2012, zones humides du Bassin de la Vienne

Ci-dessus : la limite urbaine avec les bois et prairies à Chabannes et Grandmont

2.4.5. SYNTHESE - PROSPECTIVE

| Synthèse | Enjeux | Perspectives |
|--|---|--|
| <p>Relief et géologie - Montagne limousine granitique. Point culminant à 650 m. Alternance de puits et talwegs. Pente orientée vers l'ouest. Roches imperméables. Vallons : colluvions et alluvions provenant de remplissages récents</p> | <p>Paysage emblématique de la région, vallonné et boisé</p> | - |
| <p>Hydrographie - Trois bassins versants locaux. De nombreuses zones humides dans les talwegs. Un patrimoine local lié à l'eau. De grands étangs ouverts qui alimentent Limoges en eau potable</p> | <p>Prendre en compte les lignes d'écoulement de l'eau dans l'aménagement</p> <p>Veiller à la qualité et au maintien des zones humides</p> | |
| <p>Evolution des paysages - Beaucoup de prairies humides de fonds de vallée ont disparu (déprise agro-pastorale). Les boisements se sont développés sur les versants et dans les vallées (sylviculture intensive et enrichissement)</p> | <p>Evolution du paysage traditionnel</p> | <p>Reconquête des vallées humides, gestion de l'enrichissement</p> |
| <p>Couvert végétal - Dominance de futaies mixtes. Présence de conifères sur les hauteurs</p> | <p>Gestion sylvicole : préservation des feuillus, mais meilleure rentabilité des résineux</p> | <p>Politique de la charte forestière du Pays de l'Occitane et des Monts d'Ambazac (intégrer la forêt dans les documents d'urbanisme, offre touristique, ...)</p> |
| <p>Typologies des paysages - Les versants et puits boisés. Les espaces ouverts (cultures, prairies). Les versants</p> | <p>Prise en compte de la topographie et des zones de covisibilité pour le développement de l'urbanisation</p> | |
| <p>Points de vue - Peu nombreux sur la commune du fait de l'omniprésence des bois</p> | <p>Maintenir certains points de vue ouverts</p> | <p>Réappropriation des points de vue</p> |
| <p>Franges - Zones urbaines en contact direct avec les bois. Les prairies créent des transitions plus douces</p> | <p>Maintien des franges urbaines qualitatives</p> <p>Limite urbaine à définir</p> | <p>Franges support de projet (vergers, cheminements, ...)</p> |